



Ambassade de France au Togo
Service économique Togo-Bénin

TOGO

FICHE PAYS

1. Structure de l'économie

Avec un PIB nominal estimé à **5 926 Mds FCFA** (9,7 Mds USD) en 2024 pour une population estimée à **9,3 M d'habitants** (soit un PIB/hab de l'ordre de 1 052 USD) qui croît au rythme de **2,3 % par an**, le Togo appartient à la catégorie des **pays les moins avancés (PMA)**.

Outre les investissements publics dans les infrastructures, **le secteur tertiaire (commerce, activités portuaire, aéroportuaire et financière) constitue le principal moteur de l'économie (57 % du PIB)**. Grâce au choix de la compagnie maritime MSC qui, en 2014, a fait du port de Lomé sa plateforme de transbordement, ce dernier s'impose comme le 4^{ème} port de conteneurs d'Afrique et le 1^{er} sur la côte ouest d'Afrique subsaharienne. Le secteur primaire (principalement l'agriculture) contribue au PIB à hauteur de 20 %, tandis que le secteur secondaire, qui repose en grande partie sur l'agroalimentaire et la construction, représente 23 % du PIB.

Le secteur agricole et agroalimentaire togolais occupe une place économique et sociale centrale (près de 40 % du PIB et 65 % des emplois) sans toutefois parvenir à assurer l'autosuffisance alimentaire du pays.

Les phosphates, les huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et les articles plastiques sont les trois principaux produits d'exportation. Les exportations de fèves de soja qui avaient bondi en 2019 sous l'émergence d'une filière soja biologique à destination notamment de l'Union Européenne, ont reculé en 2024. Néanmoins, la transformation s'est développée et une filière d'exportation de tourteaux de soja a émergé en 2023.

La **feuille de route gouvernementale « Togo 2025 »** vise un potentiel de croissance de 7 % et s'articule autour de trois axes stratégiques : (i) faire du Togo un hub logistique ; (ii) industrialiser l'économie et créer des chaînes de valeur en accélérant la transformation des phosphates (production d'engrais) et des matières premières locales agricoles et forestières (coton, soja, bois, etc.), notamment sur la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) ; (iii) améliorer l'inclusion sociale. A ces priorités stratégiques s'ajoute le **Programme d'urgence pour la région des Savanes** (Nord).

La balance commerciale du Togo est structurellement déficitaire, en raison de sa dépendance aux importations pour les produits alimentaires et les hydrocarbures notamment, mais aussi pour les produits manufacturés, l'industrie au Togo étant encore naissante. **En 2024, le déficit commercial s'élève à 1,71 Md EUR (1 125 Mds FCFA), en hausse (+16 %) par rapport à 2023.**

2. Conjoncture économique et finances publiques

2.1. Conjoncture économique

La croissance économique est restée dynamique en 2024 (5,3 % du PIB), tirée par la poursuite de la croissance démographique (+ 2,3 % par an), les grands projets publics d'infrastructures, et la bonne orientation de l'activité du Port de Lomé. D'après les prévisions du FMI, la croissance togolaise devrait se stabiliser à ce niveau de 5,3 % en 2025, puis accélérer à 5,5 % en 2026. **Des facteurs de risque menacent cependant cette dynamique économique**, tels que la dépendance aux investissements publics, la faiblesse de l'investissement privé (notamment dans l'industrie), la situation sécuritaire au Nord (intensification des attaques terroristes) qui engendre des dépenses supplémentaires et des déplacements importants de populations, le contexte de pénurie d'énergie à l'échelle de la sous-région, ainsi que le réchauffement climatique et ses conséquences socio-économiques.

Le déficit budgétaire (qui était encore de 6,4 % du PIB en 2023) **fléchit, mais moins vite que prévu** (il s'est établi à 4,9 % du PIB en 2024) : ce déficit est tiré par les dépenses que l'Etat continue d'engager pour répondre au double choc inflationniste et terroriste (effort de réarmement de l'armée togolaise jusqu'à un pic de 4,2 % du PIB en 2023). Le FMI prévoit que ce déficit se résorbera à 3 % du PIB dès 2025.

L'inflation poursuit son reflux en 2024, à 3,3 %, contre 5,3 % en 2023, après un pic à 7,6 % en 2022, son plus haut niveau depuis trois décennies.

[2.2. Situation de la dette publique](#)

Le niveau d'endettement reste élevé et se creuse ces dernières années, passant de 62,2 % du PIB en 2020 à 70,6 % en 2024. Une légère inflexion de l'endettement est prévue entre 2024 et 2025, à 69,5 %.

La dette togolaise est en effet majoritairement (58 %) « intérieure » (contre 62 % en 2023), constituée de titres d'Etat émis en Francs CFA sur le marché régional, caractérisés par des conditions de financement difficiles (taux d'intérêt élevés, maturités très courtes).

Le profil global de risque de l'endettement du Togo est toujours jugé « élevé » par les services du FMI.

3. Relation avec la communauté financière internationale

[3.1. Fonds monétaire international \(FMI\)](#)

Le 1er mars 2024, le Conseil d'administration du FMI a approuvé, en faveur du Togo, **un programme de 42 mois au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant de 390 M USD** (soit 200 % de la quote-part), avec un décaissement immédiat de 68,3 M USD. Cet accord, qui intervient près de 4 ans après l'achèvement du précédent programme FMI, résulte de longues négociations entre les deux parties entamées en 2021, et qui avaient principalement buté sur la situation de la dernière banque publique du pays, l'UTB, dont la privatisation préalable était exigée par le FMI.

Les principales politiques soutenues par le FMI visent à (i) préserver la stabilité macroéconomique, (ii) renforcer la viabilité de la dette et (iii) poser les bases d'une croissance forte et inclusive. L'accroissement des recettes fiscales à hauteur de 0,5 % du PIB par an constitue l'un des axes phares du programme.

Lors de la première revue de programme, en octobre 2024, le FMI a décaissé 58,7 MUSD. La deuxième revue de programme effectuée en mars 2025, a mené à un décaissement du même montant.

[3.2. Banque mondiale \(BM\)](#)

Le Groupe de la Banque a multiplié par cinq son volume d'activité au Togo au cours de la période passée, portant son portefeuille début 2025 à près d'1 Md USD répartis sur une quinzaine de projets, dont : 403 M USD pour 6 projets nationaux dans des secteurs divers (inclusion sociale, développement urbain, éducation, électrification, etc.), et 597 M USD correspondant à la part du Togo dans 9 projets régionaux, tels que l'identification biométrique des populations (projet WURI), le projet de Cohésion sociale des régions du nord de golfe de Guinée (COSO) ou le Programme de gestion du littoral ouest-africain (WACA).

Le 23 mai 2024, la Banque a adopté un nouveau Cadre de Partenariat Pays (CPP) pour les cinq prochaines années fiscales (2025-2029). Il a notamment pour objectifs (i) la création d'emplois de qualité par le secteur privé, (ii) l'amélioration du capital humain (éducation, santé et protection sociale), et (iii) le développement territorial inclusif et durable (villes secondaires, logistique et connectivité, mobilités urbaines). Avec ce CPP, la Banque souhaite mobiliser près de 1,5 M USD pour le pays.

En 2024, le Togo a accédé à l'enveloppe « Fragilité, Conflit et Violence », ce qui permettra au pays de bénéficier de 315 M USD pour renforcer la résilience des populations. En outre, la Banque a approuvé trois prêts d'un montant total de 298 M USD, qui visent respectivement à renforcer l'accès à l'électricité (200 M USD), améliorer la performance de l'administration publique (75 M USD) et contribuer à financer le projet COSO (23 M USD). Ces trois opérations marquent le début de la mise en œuvre du nouveau CPP.

[3.3. Union européenne \(UE\)](#)

Le document conjoint de programmation 2021-27 de l'UE, qui s'appuie sur les initiatives « équipe Europe » visant à intégrer dans la programmation les actions des États membres, a défini trois domaines d'intervention

prioritaires : (i) le développement humain et l'inclusion socio-économique ; (ii) les agro-industries durables et la gestion des ressources naturelles ; (iii) la consolidation d'une société apaisée et résiliente.

Le montant de subventions allouées pour la période 2021-24 est de 145 M EUR, dont 50,75 M EUR pour les priorités (i) et (ii), 29 M€ pour la priorité (iii) et 14,5 M EUR pour les mesures d'appui transversaux. À titre d'exemple, l'UE finance la réhabilitation et l'extension du réseau électrique, appuie le développement de filières agricoles intégrées et soutient la décentralisation. Une aide budgétaire de 40 M EUR, incluse dans l'enveloppe 2021-24, est en préparation. Les indicateurs basés sur la performance des domaines prioritaires et qui libéreront les décaissements des parts variables restent à définir.

[3.4. Banque africaine de développement \(BAfD\)](#)

Le portefeuille actif de la Banque au Togo couvre 22 projets nationaux, pour un engagement total de 168 M USD. Pour la période 2024-26, les actions de la BAfD devraient viser à consolider la gouvernance économique, développer les chaînes de valeurs agricoles et renforcer la résilience budgétaire.

4. Aide publique au développement

L'AFD intervient au Togo **sous forme de prêts souverains et de subventions**, dont une partie provient de délégations de fonds européens.

Le portefeuille des 14 projets vivants (en cours d'exécution) **de l'AFD dans le pays s'élève à 308 M EUR**, avec entre 40 et 50 M EUR de nouveaux engagements pris tous les ans.

L'activité de l'agence se concentre sur l'eau et l'assainissement, l'éducation et la formation, la santé et la protection sociale, la mobilisation du secteur privé, l'accès à l'électricité, et le développement du secteur agricole.

5. Relations économiques et commerciales bilatérales

[5.1. Échanges commerciaux avec la France](#)

Les échanges commerciaux entre la France et le Togo sont relativement modestes (236,3 M EUR en 2024). Toutefois, la balance commerciale est structurellement excédentaire en faveur de la France, en raison du faible niveau des importations françaises. En 2024, l'excédent commercial français s'établit à 183 M EUR, en légère hausse par rapport à 2023 (+ 1 %). Le solde est en constante augmentation depuis 2020 (+16 % entre 2020 et 2024).

Nos achats de produits togolais représentent 26 M EUR en 2024. Nos importations en provenance du Togo sont en grande partie composées de produits agricoles : céréales, légumineuses, oléagineux (26,2 M EUR, soit 41 % des importations, et les huiles et graisses (4,9 M EUR, soit 19 % des importations). En 2024, les importations connaissent une forte baisse (- 39 % par rapport à 2023), en raison d'une réduction drastique des importations des fèves de soja (-73 %). En 2024, la France a néanmoins importé pour 4,3 M EUR de tourteaux de soja, contre 391 000 en 2023.

Les exportations françaises à destination du Togo diminuent pour la première fois depuis 2019. Elles sont estimées à 210 M EUR en 2024, en baisse (- 6,5 %) par rapport à 2023. Elles étaient en hausse constante depuis 2019 où elles ne dépassaient pas 169 M EUR. Nous exportons au Togo principalement des préparations pharmaceutiques (31,5 M EUR, en baisse de 2 % par rapport à 2023), qui représentent 15 % des exportations totales vers le Togo, des vins (11,6 M EUR, en baisse de 4 %) représentant 6 % des exportations, du sucre (7,5 M EUR, en hausse de 11 %) et des structures métalliques (7,6 M EUR, en hausse de 16 %).

[5.2. IDE et présence économique française](#)

La présence française occupe une place significative dans l'économie du Togo. On dénombrait 34 filiales étrangères d'entreprises françaises dans le pays en 2022 (enquête OFATS-Eurostat), réalisant un chiffre d'affaires cumulés de 509 M EUR. Les secteurs les plus représentés sont la logistique (CMA-CGM, R-Logistic, etc.), l'énergie et les produits pétroliers (Total Energies, BBOX (EDF) et Moon dans les kits solaires, Sagemcom dans les réseaux et infrastructures d'énergie, Rubis/Eres dans la distribution de bitumes), le BTP (Sogea-Satom/Vinci, Eiffage, etc.), les centres d'appel (AD Kontakt, VipplInterstis, Téléperformance, etc.), l'agroalimentaire (Castel dans la brasserie), et la distribution (CFAO). Le nombre de salariés employés directement par ces filiales en 2021 était d'un peu plus de 3 000, auxquels s'ajoutent des prestataires extérieurs, permanents ou saisonniers.

A ces filiales s'ajoutent **une vingtaine de sociétés de droit togolais dirigées par des ressortissants français**, ainsi que des entrepreneurs indépendants. En 2023, le total des IDE français au Togo a atteint 7 M EUR.

[5.3. Politique d'assurance-crédit, soutien français à l'export au Togo](#)

Le Togo, classé en catégorie 6 par l'OCDE, est ouvert à l'assurance-crédit, aux FASEP et aux prêts du Trésor.

Trois FASEP ont été validés sur la période 2018-23, pour un montant total de 1,9 M EUR : études pour une plateforme logistique multimodale (Ingérop / Sogéa-Satom) ; éclairage solaire et wifi grid (Sunna-Design) ; bornes météo connectées pour l'agriculture (Myditek).

Un FASEP a été octroyé en 2024 pour la construction d'une « Maison des Services » (plateforme regroupant notamment des services de conservation, pesage et meunerie) par un consortium d'entreprises mené par ABN.

Plusieurs prêts directs du Trésor ont été octroyés au Togo depuis 2022. Un prêt de 38 M EUR a été signé en avril 2021 pour le financement d'un programme d'éclairage public solaire en zones rurales (Sunna Design). A ce projet s'ajoute un prêt du Trésor de 40 M EUR (au sein d'un financement mixé¹ de 88,2 M EUR), conclu en mars 2023, pour la réhabilitation et l'extension par Ellipse Projects des CHU de Lomé et Kara. Enfin, un prêt du Trésor de 40 M EUR a été signé en juin 2023 pour la construction de 21 ponts de désenclavement en zones rurales, par l'entreprise Matière (au sein d'un financement mixé d'environ 100 M EUR).

¹ Prêt du Trésor + crédit export garanti